

DATE DE CONVOCATION
12/02/2024

DATE D’AFFICHAGE
12/02/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
22
VOTANTS
25

L’an deux mille vingt-quatre, le **lundi 19 février**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Étaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Christophe BISSEY donne pouvoir à Mme Patricia FREIDOZ
Mme Naïma ANNOUCHE donne pouvoir à M. Olivier VÉLASQUEZ

Absents non excusés

M. Abdellah FAWZI
Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : Mme Catherine SIBBILLE

Délibération n° 24.02.19/13

Objet / Remboursement à un tiers / Ateliers culturels

Madame Marie-France MOLLET, Maire-Adjointe, responsable de la commission Culture, informe ses collègues qu’il convient de procéder au remboursement d’une participation payée par une adhérente aux ateliers culture 2024.

En effet, Madame MOLLET précise que cette adhérente n’a pas souhaité donner suite à sa participation à l’atelier théâtre.

Madame MOLLET propose donc à l’assemblée d’approuver le remboursement présenté ci-avant de la manière suivante :

- 72.80 € à Madame Stéphanie BARRIAUT - 29 rue du Déjeuner sur l’Herbe à Giberville (14730)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

DÉCIDE d’approuver le remboursement de l’adhésion référencée en préambule.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Catherine SIBBILLE



Accusé de réception - Ministère de l’Intérieur

014-211403019-20240219-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2024

Le Maire,
Damien de WINTER

